



SOMMAIRE



Édito

Heurtés et choqués.

L'annonce par l'Etat de son plan d'action pour le logement fait grand bruit et SNL ne peut pas se taire !

Le point qui nous met hors de nous concerne le volet de ce plan qui porte sur les loyers et les aides sociales aux personnes. Vous en trouverez plusieurs échos dans ce numéro de *La Lucarne*.

Cet été l'Etat annonçait que l'Aide Personnalisée au Logement, l'APL, serait réduite de 5€ mensuels. Cette annonce a provoqué immédiatement une réaction d'inquiétude de la part des locataires. Simultanément l'annonce de mesures de défiscalisation de certains revenus des personnes fortunées a doublé cette inquiétude d'un sentiment d'injustice.

Pratiquement ce que souhaite l'Etat, c'est parvenir à une baisse moyenne de loyers d'environ 50€ par mois, qui justifierait une baisse de l'APL. Une telle baisse des loyers, pour SNL Essonne, représenterait une perte de ressources de 20% environ des ressources locatives, soit plus de 250 000€ chaque année. C'est le salaire moyen de 6 salariés, charges sociales comprises !

SNL fonctionne sur le principe de la stricte économie et n'a ni la volonté ni la capacité de se constituer des réserves. Cela veut dire pratiquement que l'existence de notre association serait remise en cause. Ce serait un double paradoxe.

Le premier paradoxe est d'ordre strictement économique. Le coût annuel, pour l'Etat, d'une personne logée par SNL est en moyenne 3,4 fois moins élevé que les nuitées d'hôtel où les conditions de vie n'ont rien à voir avec celles d'un locataire de SNL, en autonomie, en espace et en confort. De plus nos locataires bénéficient d'un accompagnement qui ouvre l'espace pour un relogement de droit commun et une reprise en main de leur situation personnelle. La remise en cause d'associations comme SNL va à l'opposé des économies souhaitées, tant budgétairement qu'humainement.

Le second paradoxe est que l'Etat semble avoir pris la mesure de l'importance du logement pour les plus démunis. Il propose ainsi un programme volontariste de places en pensions de famille et de logements d'insertion, c'est-à-dire destinés aux personnes qui n'ont pas de logement personnel. Or précisément ce sont ces deux catégories de logements que SNL met en oeuvre : pourquoi alors mettre en danger SNL et les associations similaires ?

Ajoutons que pour l'Essonne SNL et l'association Monde en Marge Monde en Marche sont pratiquement les deux seules associations - ce ne sont pas des organismes HLM - reconnues pour leur capacité à créer des logements d'insertion et des pensions de famille.

Dans ce même registre, vous verrez dans ce numéro que le Groupe Accueil et Solidarité, le GAS, qui depuis plusieurs dizaines d'années s'occupe d'aider les réfugiés politiques, est menacé par la suppression de subventions importantes. Le GAS travaille largement en partenariat avec SNL pour ce qui est de son volet logement.

Comment comprendre cette politique ???

La stratégie du gouvernement concernant le logement ne sera fixée que

(suite page 2)

P. 1 et 2

Édito et Agenda

P. 3 à 5

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- Nos peines
- Du côté des salariés
 - Jean-Marc Prieur
 - Guylaine Louis

P. 6 à 12

Pour penser plus loin

- SNL prend position sur la politique du logement
- Manifestation du 31 août
- Le GAS : une association torpillée
- Présence des gens du voyage en Essonne

P. 13 à 15

La gazette des Pensions de Famille et de la Résidence Accueil

Voyages, excursions et fiestas

P. 16 à 23

Pages ouvertes

Récits, expériences, témoignages



Agenda

Septembre

- **21 septembre** : manifestation contre la diminution des APL
- **23 septembre** : Cerny. Festival du Sud du Nord avec la présence d'un stand SNL au village associatif qui propose des jeux sur le mal logement
- **23 septembre** : Brétigny. Partenariat pour loger une famille de réfugiés avec les associations catholiques de Brétigny - Plessis-Pathé
- **29 septembre** : Chantier solidaire avec Nexity à Marolles en Hurepoix
- **30 septembre** : Fête des amis de Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge

Octobre

- **10 octobre** : Formation des nouveaux bénévoles Bienvenue 1 à Marolles
- **12 octobre** : Réunion des responsables de GLS à 20H30 à Marolles
- **14 octobre** : Journée mondiale du refus de la misère
- **17 octobre** : Forum de Cultures du Cœur au théâtre de Brétigny

Novembre

- **6 novembre** : Rendez-vous avec Mme Gélot, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- **7 novembre** : Rendez-vous avec M. Bucquet, Préfet à l'égalité des chances de l'Essonne
- **Du 17 novembre au 3 décembre** : Festival des Solidarités à Orsay
- **19 novembre** : Villebon-sur-Yvette, Concert d'Afreubo et Slash Bubbles, spectacle de bulles de savon, au profit de SNL
- **23 novembre** : Réunion salariés-bénévoles à Marolles
- **25 novembre** : Festival des Solidarités à Saint-Chéron

Chaque mois réunion de bureau, tous les deux mois réunion du CA.

Retrouvez tous les autres événements sur notre site : www.snl-union.org, page Essonne

(suite de la page 1)

vers la fin de l'année et un « dialogue social » est ouvert. On peut espérer que les associations comme SNL ne seront pas finalement dans le champ de ces mesures. Nous sommes heurtés de plein fouet par les mesures envisagées, et nous sommes choqués que parallèlement des mesures de protection de grandes fortunes soient annoncées, sans mise en perspective, sans préciser quantitativement les effets escomptés. Nous avons le devoir d'être vigilants !

Autre difficulté du logement dont ce numéro donne écho, la situation des gens du voyage, ou plus précisément des personnes issues du monde du voyage qui se sont fixées tout en gardant un mode d'habitat proche du voyage : caravanes installées sur un terrain et accompagnées de bâtiments en dur : cuisines, locaux collectifs et même lieux de culte. Rejetées « manu militari » de leur terrain d'habitat, certaines familles sont mises en itinérance, avec tous les aléas que cela représente. Nous en avons eu une dramatique illustration très récemment à Bièvres. La scolarisation des enfants et l'insertion sociale des parents sont brisées. Quelle source de violence ! Quelle injustice ! Alors que les programmes et les politiques de logement visent une plus grande intégration sociale, ces actions d'expulsion sans recherche d'une solution adaptée produisent exactement l'effet contraire ! S'il y a indignité, ce n'est pas au niveau de l'habitat qu'il faut d'abord la rechercher, mais bien dans la manière de traiter ces personnes !

Il y a donc urgence à faire comprendre tout cela à nos élus. SNL s'y active, notamment par le canal d'une Fédération à laquelle nous appartenons, la Fédération des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement, la FAPIL. Tous ceux qui lisent ces lignes sont invités à accompagner, comme ils le peuvent, cette démarche.

Hervé de Feraudy, Président de SNL Essonne

Errata

La Lucarne présente ses excuses les plus sincères aux personnes du Conseil Départemental et du FSL qui nous ont fait l'honneur de leur présence ou de leur soutien lors de l'AG de SNL Essonne le 1er juin 2017. Leur nom a été très malencontreusement écorché dans le compte-rendu de cette AG paru dans la dernière *Lucarne*. Il s'agissait d'Emmanuelle Guyomarc'h, Directrice du FSL, accompagnée de Patricia Lascombes, de Sylvie Touzalin, et de Sandrine Gélot, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge notamment du logement. Qu'elles soient à nouveau remerciées.

Nos excuses également à l'ami Emmanuel de Chambost dont la signature n'a pas trouvé sa place à la fin de son récit *27 octobre, un jeudi à Palaiseau*.

Nos Peines

Christiane Enjalbert nous a quittés.

"Bien sûr, nous savions que Christiane était malade depuis plusieurs années ; mais il y avait des pauses durant lesquelles elle pouvait venir participer aux réunions du GLS et elle gardait avec nous un lien permanent, puisque c'est elle qui, mois après mois, nous transmettait les quittances.....Seulement voilà, son coeur, si généreux, a lâché prise.

Christiane a participé avec Michel à la création de notre GLS en 1995. Elle a même été la première bénévole à accompagner une famille avec Gérard Cuvelier dès 1997.

J'ai plein de souvenirs de temps partagés avec Christiane : par exemple, lors de la Fête des Associations où elle parlait avec affection de chacun des membres de sa famille. Nous avons arpenté ensemble les rues de Massy à la recherche des logements vacants et c'est Christiane qui avait réalisé à partir de bouts de carton servant à l'emballage du papier toilette la toute première banderole SNL pour la fête des Associations de Massy ! Nous nous retrouvions aussi autour d'un repas ou d'un café pour préparer les réunions du groupe ou faire de la mise sous plis. Souvenirs aussi de nos sorties avec les familles, en particulier au parc de Chamarande où elle distribuait les bons gâteaux de sa fabrication. Discrète....Active....Volubile....Christiane ne comptait pas son temps pour aller visiter les familles et les accompagner dans leurs démarches.

Vendredi 8 septembre, l'église du Saint-Esprit de Massy était pleine. Nous étions là, venus nombreux, te dire ce dernier A-Dieu autour de Michel, vos 5 enfants et 8 petits enfants.

Christiane, merci pour tous ces moments partagés, comme pour toutes ces aventures vécues.

Tu étais pour chacun de nous une "Belle personne" et nous n'oublierons ni la blancheur immaculée de tes cheveux, ni ton beau regard.



Marie France Delouis
le GLS de Massy-Verrières

Message d'Hervé de Feraudy à Michel Enjalbert
au nom des salariés et des bénévoles.

Marolles le 6 Septembre 2017

Cher Michel,

Je t'adresse ces mots au nom de beaucoup que tu connais bien à SNL, bénévoles et salariés.

Christiane était chère à nos cœurs et je crois bien que ce sentiment était réciproque.

Elle avait lutté avec calme et ténacité contre la maladie, nous en étions admiratifs. Elle avait accepté, aussi, que tu consacres une partie importante de ton énergie à SNL, surtout ces derniers temps, et nous mesurons ce que cela a pu représenter pour elle d'abnégation.

Nous voulons lui rendre hommage et lui témoigner l'amitié et l'estime que nous avons pour elle.

Nous voulons aussi te dire que, à notre mesure, nous partageons ta peine et celle de ta famille.

Nous te disons notre amitié et t'apportons notre soutien, autant que nous le pouvons, dans cette peine.

Pour toute l'équipe de SNL, bénévoles et salariés.

Hervé

A handwritten signature in blue ink that reads "Hervé". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.



Du côté des salariés



Jean-Marc Prieur, directeur de SNL Essonne

Cela fait environ quatre mois que Jean-Marc Prieur est directeur de SNL Essonne : il est maintenant plus à même de nous dire comment il perçoit notre association, comment il envisage sa mission au sein de l'équipe des salariés en lien avec notre Conseil d'Administration et l'ensemble des bénévoles. Jean-Marc avait déjà eu le souci de se faire connaître par le biais du site de SNL et surtout en assistant à notre AG du 1er juin et en s'y présentant.

Notre entretien a permis de préciser le parcours de ce jeune père de famille presque nombreuse - trois enfants. « Banlieusard » de Seine-et-Marne il a fait des études supérieures de sociologie à l'université d'Evry en travaillant notamment sur « l'associationisme bénévole à visée sociale », c'est-à-dire l'implication bénévole dans les associations à vocation sociale. En cours de DESS il a bénéficié du dispositif « Emplois jeunes » du gouvernement Jospin et a travaillé pendant huit ans au

sein d'un ensemblier associatif de maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) et d'insertion par l'activité économique dans les métiers du bâtiment. C'est au cours de ces huit années qu'il a suivi le cursus de l'Institut de droit et d'économie appliqués à l'immobilier (ICH) du CNAM.

Ses premières expériences de bénévole ont d'abord concerné des associations sportives, puis des associations à caractère plus spécifiquement social et solidaire : gens du voyage, logement des personnes défavorisées, AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ...

En 2008, après sa première expérience professionnelle, il a rejoint SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat), ancienne fédération des PACT (Programmes d'Action Contre les Taudis si on reprend les termes, abandonnés maintenant, de l'association fondée après guerre). SOLIHA emploie actuellement environ 2200 salariés sur l'ensemble du territoire national et s'occupe surtout du parc privé à vocation sociale. Dans cette fédération nationale, il a participé à des projets de développement et d'amélioration de l'habitat des personnes défavorisées dans toute la métropole et dans les Départements d'Outre-Mer.

C'est logiquement et depuis longtemps qu'il a eu l'occasion d'entendre parler de l'action de SNL : à l'échelon national, il a souvent croisé Denis Laurent, Président de la FAPIL (Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement) puis « Délégué général » (dans l'Essonne on dit « Directeur »...) de SNL Paris mais aussi Alain Régnier lorsqu'il était Préfet Délégué Interministériel, et bien sûr Etienne Primard, un des fondateurs de SNL.

Dans les associations qu'il a eu l'habitude de croiser, les bénévoles sont administrateurs et s'occupent essentiellement de la gouvernance.

C'est la grande différence avec SNL : l'implication des nombreux bénévoles y est extrêmement variée, opérationnelle - un des aspects de SNL qui intéresse particulièrement ce spécialiste du bénévolat.

Il n'est pas non plus étonnant de l'entendre affirmer que SNL doit prendre en considération l'évolution des politiques publiques et la réforme territoriale en développant notamment la coopération entre les SNL Départementales et les relations fonctionnelles avec l'Union et Prologues. Dans ce contexte, les Groupes Locaux de Solidarité (GLS) doivent absolument être associés aux projets de développement et continuer à se créer et à s'étoffer pour consolider l'activité et ainsi mieux répondre aux besoins sociaux.

Pour Jean-Marc, SNL Essonne, grâce à sa notoriété et à son savoir-faire acquis est en capacité de produire davantage de logements d'insertion. Mais ce qui fait défaut, ce qu'il faut absolument développer, c'est l'accompagnement par les salariés et les bénévoles des personnes logées : principe fondamental de l'association.

Jean-Marc est confiant : le projet SNL Essonne est bien tel qu'on le lui a présenté : dynamique et porté par une « belle équipe de professionnels avec de grandes compétences et un engagement de tous les instants ».

Durant les toutes premières semaines, il a reçu chaque salarié pendant « une heure de prise de contact ». Très rapidement certaines fiches de poste seront redéfinies, un organigramme sera élaboré, un plan de formation finalisé afin de donner les moyens à l'équipe salariée d'atteindre les objectifs ambitieux fixés par le Conseil d'Administration.

Françoise Bastien

Guylaine Louis à la Gestion Locative adaptée ...et ailleurs

Rendez-vous était pris avec Guylaine en tout début d'après-midi et lorsque j'arrive à proximité de son bureau je la vois en train de répondre au téléphone : elle m'accueille du regard et sourit ; je patiente donc et me permets de prendre une photo je suis sûre que son « sourire et sa gentillesse se perçoivent au bout du fil ».

Guylaine, me permets-tu de transmettre cette photo pour notre prochain article dans *La Lucarne* ?

Comme vous pouvez le constater, elle a dit oui.

Depuis quand travailles-tu pour SNL ?

J'ai démarré en octobre 2016 en renfort, en tant qu'intérimaire, au sein de l'équipe de Gestion Locative Adaptée avec Alexandra et Mireille. Et j'ai signé un contrat en CDD depuis mi-juillet.

Je saisis les nouveaux contrats de locataires dans l'application Datapro, et je mets à jour cet outil, au fur et à mesure des sorties. Je prends en charge les règlements des loyers que j'adresse à la banque et mets à jour les dossiers. Je saisis également dans Datapro les fiches d'interventions suite aux actions de l'équipe entretien.

Je suis en renfort auprès de Gabrielle pour la réception des appels téléphoniques à Marolles et j'aide également Sandra Leroy chargée de la Vie Associative.

Tu as des activités variées et travailles en transverse !

Oui cela me plaît, et j'avais envie de travailler au milieu d'adultes et parmi une population mixte ! En effet, auparavant, après un CAP petite enfance, j'ai travaillé 12 ans en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle) et 4 ans en tant qu'auxiliaire puéricultrice en crèche et je voulais changer. J'ai un petit garçon de 6 ans, je n'étais plus assez disponible pour lui lorsque je rentrais du travail après m'être occupée d'enfants toute la journée ; j'ai désormais une activité et des horaires qui conviennent mieux à ma vie de famille.

Quels sont tes interlocuteurs ?

Comme tu le constates, je travaille en priorité à la Gestion Locatives mais je peux également intervenir dans d'autres services en fonction des besoins

avec l'ensemble des salariés de Marolles et je suis également en contact avec les locataires et les bénévoles !



J'ai de bonnes relations avec les locataires. J'ai hélas parfois reçu des personnes agressives, mais je sais garder mon calme et heureusement c'est rare. Je suis bien soutenue par l'équipe ici et Alexandra et Mireille font le maximum pour m'aider à monter en compétences sur le métier.

J'ai aussi de bonnes relations avec les bénévoles qui viennent m'apporter le règlement des loyers.

Comment peuvent-ils t'aider ?

Juste un petit conseil : bien joindre au paiement les informations sur le nom, l'adresse et le numéro de lot du loyer concerné, cela facilite les recherches, mais la plupart des bénévoles le font déjà !

Nous avons fait mieux connaissance ; j'ai ainsi découvert lors de notre échange que Guylaine avait son Brevet de secouriste et avait été bénévole à la Croix Rouge où elle a été assistante de formation et fait des maraudes. Et lorsqu'elle allait à la rencontre des personnes dans la rue en hiver la nuit, elle veillait à retirer ses gants pour leur serrer les mains pour avoir un « contact vrai avec chaque personne ».

Marie-Noëlle Thauvin



SNL prend position sur la politique du logement telle qu'elle se présente en ce mois d'octobre.

« Témoigner pour mobiliser autour de notre action et pour interpeller les instances politiques et les acteurs publics ou privés » fait partie des missions de SNL. C'est pourquoi La Lucarne a décidé de montrer quelques facettes et modalités de notre mobilisation.

Nous reprenons ci-dessous un certain nombre de textes parus sur le site de SNL : en cette période cruciale pour le logement très social il est important de consulter le site pour suivre l'évolution de la réflexion de notre association. De nombreux liens mentionnés sur ce site renvoient à des associations concernées par le problème.

Calendrier

Juillet 2017 : Consultation numérique et parlementaire

► **31 juillet** : SNL publie un CP : Annulation de 185 millions d'euros de financement du logement très social par l'Etat : un enjeu de cohésion sociale.

► **19 septembre** : SNL est signataire de l'appel commun : APL, pas d'économie sur le dos des locataires, et membre de fait du « Collectif Vive l'APL ! »

20 septembre : présentation stratégie logement

► **27 septembre** : conférence de presse du collectif Vive l'APL au congrès USH à Strasbourg.

► **29 septembre** : une pétition en ligne est mise en place : vivelapl.org

27 septembre : projet de loi de finances
Début octobre : Publication du décret baissant les APL de 5 €

► **Le Collectif Vive l'APL fera un recours contre ce décret**

► **14 octobre** : Le Collectif Vive l'APL appelle à la mobilisation dans toute la France
Avant fin 2017 : Projet de loi et concertation sur le projet de loi



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, lundi 31 juillet 2017

Annulation de 185 millions d'euros de financement du logement très social par l'Etat : un enjeu de cohésion sociale.

Depuis 1988, Solidarités Nouvelles pour Le Logement crée des logements temporaires pour des personnes en grande difficulté. Les logements sont construits ou réhabilités dans le diffus, au cœur des villes ou des bourgs afin de favoriser la mixité sociale. Le projet de Solidarités Nouvelles pour Le Logement part d'un double constat :
D'une part, le manque d'espaces où le lien social et la solidarité peuvent être mis en œuvre. D'autre part, le manque de logements à prix abordable, alors même qu'habiter est une nécessité première. « Cette double fracture met fortement à l'épreuve l'humanité de chacun. Se résigner conduit à la nier définitivement ».

Alors que tant de nos concitoyens vivent au quotidien dans des conditions indignes, l'Etat décide la suppression d'un budget qui permettrait le financement de 12 000 logements très sociaux. Ces logements auraient permis à des personnes et familles de vivre dignement dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Les PLAI (logements sociaux ou foyers d'hébergements réservés aux personnes à faibles revenus) permettent de loger les personnes les plus démunies. Sans ces logements, la santé, la scolarisation des enfants et la socialisation des aînés sont mis à mal. Les marchands de sommeil ont de beaux jours devant eux !

Pour toutes les structures qui œuvrent pour le logement et la cohésion sociale, le choc est particulièrement violent. Ainsi, pour SNL, dont les 1000 logements sont tous conventionnés PLAI, le futur s'annonce de plus en plus difficile.

En plus de la baisse des APL et de la diminution de 11% du budget en faveur des quartiers Politique de la Ville, le gouvernement prend clairement le parti de mettre en danger les populations les plus vulnérables. Ces décisions du gouvernement vont à l'encontre des principes qui fondent notre République.

Forte de son expérience du logement très social en région parisienne, Solidarités Nouvelles pour le Logement se positionne clairement pour une société plus juste et inclusive et appelle le gouvernement à ne plus considérer l'insertion comme un coût, mais bien un investissement, tant sur le plan humain que financier.

Solidarités Nouvelles pour le Logement se joint aux autres acteurs de la solidarité pour demander au gouvernement de revenir sur ces décisions et faire le choix du vivre ensemble.

Communiqué de presse

Paris, le 19 septembre 2017

APPEL COMMUN

APL : pas d'économies sur le dos des locataires !

MOBILISATIONS

- Jeudi 21 septembre à partir de 9 h / Au pied de la tour Séquoïa, La Défense
- Samedi 14 octobre / Dans toute la France

Le gouvernement a annoncé son intention de retirer 5 euros par mois sur les allocations logements (APL-AL) par ménage à partir du 1er octobre, soit 400 millions d'euros par an. Cette mesure est injuste car elle touche uniquement les plus modestes d'entre nous, celles et ceux qui ont des difficultés à boucler leurs fins de mois.

Malgré le tollé général, le gouvernement persiste à vouloir réaliser en 2018 des économies, encore plus drastiques sur le budget des APL dans le parc social, à hauteur de 2 milliards d'euros. Prenant ainsi le risque de mettre en grandes difficultés des centaines de milliers de locataires, pauvres ou modestes, qui n'auront jamais les capacités de se reloger par eux-mêmes.



En effet, depuis vingt ans, les loyers et les charges ont progressé bien plus rapidement que les allocations et ressources des ménages à bas revenus. La moindre baisse des APL peut donc entraîner une hausse des impayés de loyers et des expulsions locatives.

Nous, associations de mal-logés, de locataires, d'étudiants, de résidents, de jeunes, de consommateurs, de personnes âgées, d'aide aux personnes défavorisées, de citoyens, syndicats, organisations de bailleurs sociaux avons donc décidé de nous unir contre ces décisions injustes, mais aussi inefficaces au niveau budgétaire à moyen terme, car une personne expulsée ou à la rue devra être prise en charge à un coût parfois bien plus élevé, au plan de l'hébergement d'urgence, de la santé...

Nous demandons solennellement et d'une seule voix au gouvernement de :

- revenir sur sa décision de ponctionner 5 euros des allocations logement et sur ses projets de coupures budgétaires en 2018 sur les bailleurs sociaux,

- appliquer l'encadrement des loyers en vue d'alléger la charge des locataires, comme le prévoit la loi dans les zones tendues,
- préserver l'équilibre économique à long terme des bailleurs sociaux afin qu'ils poursuivent leur mission sociale, entretiennent correctement leur patrimoine, accroissent leur production de logements sociaux et très sociaux, en particulier dans les communes qui en manquent, afin de reloger des ménages précaires dans de bonnes conditions et de continuer à répondre à l'ensemble des besoins sociaux.

Nous invitons largement à des initiatives communes dans les prochaines semaines :

- Jeudi 21 septembre à partir de 9h lors de la consultation du Conseil national d'habitat (CNH) sur le projet de décret retirant 5 euros à chaque allocataire, au pied de la tour Séquoïa à la Défense



- Samedi 14 octobre, mobilisations dans toute la France

Collectif Vive l'APL !

Signataires : AC, ACDL, ACSC, Advocacy France, AFOC, AFVS, AITEC, ATTAC, Bagagérue, CAL, CFDT, CGL, CGT, CLCV, CNAFAL, CNL, Collectif Logement Paris 14, Collectif SDF Alsace, Collectif SDF de Lille, Compagnons Bâisseurs, Coop'HLM, COPAF, CSF, DAL, Emmaüs France, Emmaüs Solidarité, FAGE, FAPIL, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fédération nationale des Associations régionales HLM, Fédération Offices Publics de l'Habitat, Femmes Egalité, FEP, FNASAT Gens du Voyage, Fondation Abbé Pierre, Fondation Armée du Salut, FSU, Habitat et Humanisme, HALEM, Indecosa-CGT, Ligue des Droits de l'Homme, MNCP, Pas Sans nous, Petits Frères des Pauvres, Planning Familial, RESEL Ile-de-France, Le Refuge, Secours Catholique - Caritas France, SNL, SNUP Habitat FSU, SoliHa, Sud Santé Sociaux, Syndicat de la Magistrature, UNAF0, UNCLLAJ, UNEF, UNHAJ, Union syndicale Solidaires, UNIOPSS, USH, USP...

Eléments de compréhension sur la stratégie logement du gouvernement

Les principales mesures

Effort affiché de production de logements très sociaux : +16% de logements très sociaux financés chaque année¹.

> Mesures concernant le logement social et très social

- > Mise en œuvre du Logement d'abord avec création de 40 000 intermédiations locatives et 10 000 places en pension de famille
- > Financement de 40 000 logements PLAI par an
- > Un objectif annuel de 40 000 ventes des logements sociaux à leurs occupants
- > Le réexamen tous les 6 ans de la situation des locataires du parc social.

> Mesures concernant les aides au logement

- > Le calcul des aides au logement est modifié à partir de 2019
- > Baisse des aides au logement (APL) compensée par une baisse des loyers demandée aux bailleurs dans le parc social. En contrepartie, le financement des bailleurs sociaux serait amélioré par la pérennisation du taux du livret A et l'allongement des prêts.

Pour penser plus loin



> Mesures concernant les baux et loyers

- > Création d'un « bail mobilité » de 1 à 10 mois non-renouvelable
- > Pas de modification ni d'extension du régime de l'encadrement des loyers mis en place par la loi ALUR
- > Création de la possibilité d'un bail numérique²

> Mesures pour la production

- > Prorogation avec recentrage géographique du dispositif PINEL
- > Mise en place abattement fiscal sur la plus-value de la vente d'un bien foncier dans les zones

tendues

- > Allègement des normes pour les constructeurs
- > Construction de 80 000 logements pour étudiants et jeunes actifs

Conséquences directes pour les locataires et SNL

> Rappel : le logement doit rester accessible aux plus démunis

Les bailleurs sociaux produisent majoritairement des logements sociaux conventionnés PLUS ou PLS avec des loyers de l'ordre de 8 à 12 €/m². Les structures d'insertion par le logement, comme SNL, proposent quasi-exclusivement du logement d'insertion conventionné très social (PLAI) avec les loyers plafonnés par l'Etat à 6 €/m².

Les PLAII (logements sociaux ou foyers d'hébergements réservés aux personnes à faibles revenus) permettent de loger les personnes les plus démunies. Sans ces logements, la santé, la scolarisation des enfants et la socialisation des aînés sont mises à mal. Plus globalement, toute atteinte aux loyers conventionnés dans le parc social et très social a un impact direct sur le parcours d'insertion par le logement des personnes les plus précaires³.

A SNL, 89 % des relogements durables des locataires se fait dans le logement social classique. Une hausse des loyers PLAII rend difficiles les perspectives de relogement⁴.

Une exception doit être faite pour les PLAII, avec le maintien de loyers accessibles.

> La baisse des APL impacte directement les locataires SNL

En France, les aides personnelles au logement (APL, ALS, ALF) concernent 6,5 millions de ménages, soit près de 14 millions de personnes. Ce sont « des ménages à très bas revenus, pauvres pour une majorité et aux marges de la pauvreté pour les autres » d'après l'IGAS. Hors étudiants, 81 % des allocataires gagnaient moins que le SMIC au 31 décembre 2013⁵.

Rappelons la situation financière des locataires de SNL :

- 76 % d'entre eux en dessous du seuil de pauvreté
- 48 % ont un niveau de vie inférieur à 652€ / mois
- 29 % des ménages logés par SNL vivent uniquement des prestations sociales et familiales⁶
- 46% des ménages accueillis à SNL sont des familles monoparentales dont le chef de famille est pour une très grande majorité (83%) une femme.

Après paiement du loyer et des charges, le reste à vivre des ménages les plus démunis est faible. La baisse des APL de 5€ impacterait très directement ces ménages aux situations financières déjà vulnérables.

> La baisse des loyers menace l'équilibre de SNL

Une baisse des APL pour les loyers conventionnés, répercutés sur les organismes MOI et du parc privé conventionné, entraînerait une nette chute de l'autofinancement des organismes de logement social.

SNL ne crée que des projets très sociaux, le plus souvent au strict équilibre.

Pour SNL, une baisse des loyers de l'ordre de 50€ à 60€ / mois et / logement, entraînerait une perte directe en moyenne de 20 % des ressources locatives.

Pour penser plus loin

Les loyers représentant 32% des ressources de SNL⁷, une telle mesure entraînerait la baisse de 4 à 5% de nos ressources (soit entre 500 000 à 600 000 €), et ce alors que nous parvenons à peine à équilibrer nos exploitations.



Ce déficit prévisible met en péril à très court terme notre organisation.

Le calcul :

Le logement SNL a un loyer mensuel moyen de 6,10 €/m², pour une surface moyenne de 45 m².

Le montant du loyer mensuel moyen se monte donc à 274,5 €. Une baisse de 50 à 60 €/mois représente pour SNL une perte de 18 à 22 % des loyers perçus.

> Le modèle SNL : une solution pertinente au coût très faible pour les pouvoirs publics

En France, 33 000 personnes (hors demandeurs d'asile) sont logées chaque nuit à l'hôtel par l'État, dont 50 % d'enfants. 7200 personnes sont logées dans des centres d'hébergement d'urgence ou de réinsertion sociale⁸. SNL propose une solution de création de logements très sociaux en diffus, parfaitement intégrés, proche des transports et des écoles, et une implication citoyenne avec la mobilisation de bénévoles pour l'accompagnement de proximité.

Une place dans un logement construit ou réhabilité et géré par Solidarités Nouvelles pour le Logement revient en coût complet, en moyenne à 2360 € dont environ 50 % sont pris en charge par les pouvoirs publics, à hauteur de 1840 €/an. Ce coût comprend l'acquisition et la remise en état du bien, la gestion locative adaptée, et l'accompagnement social et bénévole indispensable pour le public accueilli.

| SOLUTION | ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ? | COÛT POUR LES POUVOIRS PUBLICS |
|------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Logement SNL | oui | 1 841 € |
| Intermédiaire locative | oui | 2 428 € |
| Logement adapté | oui | 5 527 € |
| Hôtel | non | 6 237 € |

1. A noter que les moyens de financer ces logements très sociaux ne sont pas précisés. Or les crédits PLAI ont baissé de 185 M€ en 2017 – cf communiqué de presse SNL du 31 juillet

2. Bail dématérialisé avec signature numérique

3. Communiqué de presse SNL du 31 juillet

4. Etude d'impact social SNL 2016

5. Dossier Fondation Abbé Pierre

6. idem

7. Etude d'impact social SNL 2016

8. Sans compter les demandeurs d'asile logés à l'hôtel, et les personnes sans-abri (dont le nombre est mal connu).

Mobilisation

Forte de son expérience du logement très social en région parisienne, Solidarités Nouvelles pour le Logement se positionne clairement pour une société plus juste et inclusive et appelle le gouvernement à ne plus considérer l'insertion comme un coût, mais bien un investissement, tant sur le plan humain que financier.

Solidarités Nouvelles pour le Logement s'appuie sur les positionnements de sa fédération la FAPIL, et est membre du Collectif « Vive l'APL ! ».

> La FAPIL

La FAPIL est mobilisée dans le cadre de la concertation engagée. Des rendez-vous sont pris avec les cabinets des ministres. Elle est également mobilisée au sein du collectif "Vive les APL". La Fapil participera à la conférence de presse que le collectif organise le jeudi, pendant le Congrès USH à Strasbourg. La FAPIL travaille avec l'Unaf et de Soliha, au sein des Acteurs du Logement d'Insertion, pour renouveler et enrichir nos propositions en faveur du Logement d'insertion.



Le 31 août les associations concernées par la lutte contre le mal-logement descendaient la rue de Tolbiac en direction du Ministère de l'Economie et des Finances boulevard de Bercy. SNL était là en tant que membre de la FAPIL (Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement).



PAS TOUCHE
aux
#**APL!**

Contre
une décision
brutale, injuste :



Le **31 AOÛT 17h Métro OLYMPIADES**
Départ à 10h, vers Bercy



Les signataires : A.C.L., A.P.S., A.P.E.S., A.T.M.F., B.I.G., C.N.A.F.I., C.N.L., C.O.P.A.F., C.S.P., D.A.L., D.I.E.L.,
Émancipation, F.A.P.I.L., Femmes égalité, F.O.R.E.S.T., C.C.T., P.H.O., Acteurs de la Solidarité et S.P.A.R.E.S.,
Fondation Copernic, M.I.C.P., Rencontres sociales, Solidaires Étudiant.e.s., Syndicat de la Magistrature,
S.I.D. santé sociale, U.N.E.F., Union syndicale Solidaires, Union Syndicale de la Psychiatrie...

Faire connaître les positions de SNL c'est travailler aussi pour réduire le mal logement : des bénévoles prennent contact avec le député élu de la 5ème circonscription de l'Essonne.

C'est en pleine période estivale que l'annonce fut faite d'une diminution de 185 millions d'euros du financement du logement social par l'Etat, diminution à laquelle il faut ajouter, à partir du 1er octobre, une réduction de 5 € par mois du montant des APL versées aux allocataires ! Ensuite il fut question de « compenser » cette réduction par une diminution équivalente du loyer demandé par les bailleurs aux locataires.

Dès le 31 juillet SNL a diffusé à l'ensemble des SNL D une note précisant sa position, à charge pour les SNL D de transmettre celle-ci auprès des membres de GLS. Ceux-ci pouvaient alors informer et alerter les parlementaires sur cette situation. C'est ce qui a été fait dans la 5ème circonscription : une demande d'entrevue a été adressée à M. Cédric Villani, député La République en Marche de la 5ème circonscription.

Notre député étant très occupé, Françoise Bastien et moi avons été reçues le vendredi 15 septembre par son attaché parlementaire, David Saussol : nous lui avons exposé la situation et notre grande inquiétude concernant l'annonce des mesures sur le financement des logements très sociaux, la diminution du montant de l'APL et l'obligation éventuelle de diminuer d'autant les loyers. A titre d'exemple, pour plus de précisions, ces deux dernières mesures cumulées entraîneraient pour SNL Essonne un manque à recevoir de 27 000 € en année pleine. En effet c'est à SNL directement qu'est versée l'APL, les locataires de nos 450 logements n'ayant à régler que le loyer résiduel. Nous n'avons pas eu besoin de beaucoup de commentaires pour faire comprendre que nos opérations immobilières, très profitables pour les deniers de l'Etat, le fonctionnement de notre association et ses besoins en personnel seraient touchés par ce manque à percevoir.

Très peu de temps après notre entrevue David Saussol nous a transféré le courriel concernant nos inquiétudes adressé à M. Deguara, directeur adjoint du cabinet du ministre de la cohésion des territoires M. Mezard. Il nous a adressé également le dossier de présentation de la politique du logement du gouvernement. Ce dossier est intéressant mais ne saurait, en l'état, répondre à nos critiques. Heureusement M. Saussol nous a communiqué à la suite de nos remarques le moyen de communiquer plus directement avec Julien Denormandie, secrétaire d'Etat chargé du logement.

Cette démarche est importante d'une part parce qu'elle montre notre capacité de mobilisation et d'autre part parce qu'elle aide à notre visibilité.

Chantal Penarguear

Le GAS : une association torpillée

Le GAS (Groupe Accueil et Solidarité) a près de 40 ans maintenant. Son objectif est d'aider les réfugiés politiques dans tous les domaines qui permettent leur intégration. Elle a des conventions de partenariat avec d'autres associations dont SNL.

Ses ressources proviennent des dons de membres et sympathisants, des brocantes trimestrielles et des subventions dont la plus importante est celle du FAMI (Fonds Asile, Migration et Intégration). Bien que nous ayons eu un accord pour les années 2015, 2016, 2017 les fonds promis n'ont été à cette heure pas encore totalement versés, ce qui oblige à des acrobaties budgétaires ! Et nous venons de recevoir l'avis de refus de notre demande pour 2017. Reçus au Ministère de l'Intérieur, on nous a expliqué que notre association n'était pas assez importante, qu'elle était locale, que nous accompagnons trop longtemps les réfugiés logés (36 mois).

Nos autres activités : aide au dossier de demande d'asile, suivi juridique et administratif, alphabétisation, aide à l'installation etc... "Oui, c'est bien utile nous a-t-on répondu, mais ce n'est pas du logement". Bien sûr, nous refaisons un dossier, et réfléchissons à la manière de réduire nos activités, mais... à ce jour nous avons six salariés dont deux emplois aidés (qui vont sans doute être supprimés).

Nous ne pouvons fonctionner sans cette subvention. C'est grand dommage pour une association qui est reconnue par le Ministère lui-même comme "utile".

Brigitte Vanderhaghen

Présence des Gens du voyage en Essonne

Vers une reconnaissance de l'habitat permanent en résidence mobile ?

"Gens du voyage" est un terme administratif qui désigne un mode de vie non sédentaire : il apparaît avec deux décrets de 1972 qui se réfèrent à la loi de 1969 sur l'exercice des activités économiques ambulantes. Plus tard, la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 complètera cette catégorisation spécifique des gens du voyage, elle reconnaît cette typologie spécifique de population en les désignant comme des personnes dont « l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles ».

En réalité, ce statut administratif recouvre des populations françaises tsiganes ou non tsiganes. Les modes de vie, les activités économiques, les statuts et formes d'habitat de ces citoyens français sont très

divers et n'autorisent pas à parler d'une "communauté" comme le font malheureusement de nombreux médias. Ce qui fait l'unité c'est l'habitat caravane !



Ce terme de "gens du voyage" prête à confusion : quand reconnait-on le lieu où ils y vivent, naissent, grandissent, sont scolarisés, travaillent et où ils peuvent exercer leurs droits de citoyens ? Aujourd'hui 75% de cette population revendique un ancrage local, car si certains résident en permanence en un lieu, d'autres ont un mode de vie itinérant consistant dans une alternance de mobilité et de périodes d'ancrage plus ou moins prolongées. Les parcours de vie et d'habitat des gens du voyage ne sont ni linéaires, ni identiques.

Le département de l'Essonne est concerné par une présence importante de "gens du voyage". Année après année, l'ADGVE* tente de faire entendre auprès des pouvoirs publics l'évolution de la situation et des besoins de ces familles.

L'ADGVE peut témoigner que depuis très longtemps les familles aspirent à des terrains familiaux. (Habitat privé regroupant des membres d'une même famille avec leurs caravanes et de petites structures pour les sanitaires, les machines à laver, etc...). Dès les années 80, enquêtes et pétitions menées par notre association le montraient. Ce besoin en habitat, posé depuis de nombreuses années, n'a pas été pris en compte de manière complémentaire à celui de « l'accueil ». Pourtant ces difficultés d'habitat ainsi que leurs conséquences sont connues de longue date par les pouvoirs publics.

Or aujourd'hui dans l'Essonne l'offre d'habitat permanent en résidence mobile est la suivante : 34 logements sociaux adaptés réalisés en 2001, 2005, 2012, 0 terrain familial locatif. La seule réponse actuelle de l'Essonne se traduit en « aires d'accueil » et la totalité des aires d'accueil initialement prévues au schéma départemental n'a d'ailleurs pas été réalisée (seulement 70%). Normalement les aires d'accueil sont destinées aux familles itinérantes mais les offres d'habitat étant inexistantes de nombreuses familles se retrouvent à l'année sur les aires d'accueil et il n'y a pas de places disponibles pour les familles itinérantes.

La situation est donc complètement bloquée.

Les jeunes ménages cherchent à s'installer sur un terrain privé. Mais les sommes dont ils disposent leur permettent rarement d'acheter un terrain constructible. Sans compter les obstacles qui sont mis par certaines municipalités quand des acqué-



reurs éventuels sont identifiés comme "gens du voyage".

Depuis 2011, les services de l'Etat et du département ont mis en place avec l'ADGVE* un Observatoire de l'Habitat des Gens du Voyage.

Les implantations les plus anciennes se trouvent au nord du département et le long de la RN20. Les plus récentes, dans le sud du département, sont principalement dues aux besoins des nouvelles générations. On dénombre aujourd'hui, hors les aires d'accueil, 2700 ménages installés durablement sur des terrains : l'observatoire révèle que l'installation sur les terrains identifiés date en moyenne de 19 ans. Les trois quarts en sont propriétaires.

La majorité des installations n'est pas raccordée aux réseaux. La grande majorité (pour les 2/3 environ) a besoin de voir son habitat amélioré, ou d'accéder à une offre publique respectant le mode d'habitat en résidence mobile. À ces ménages doivent s'ajouter les ménages en errance, ainsi que ceux installés durablement sur les aires d'accueil, faute de lieu d'habitat : 375 caravanes, nombre évalué dans le cadre du diagnostic par la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et gens du voyage) pour le SRHH (Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement Ile-de-France).

Nous espérons néanmoins la prise en compte dans le prochain Schéma départemental du PDAL-HPD** de la spécificité des demandes des gens du voyage : offre locative de logements sociaux adaptés à la « résidence mobile », places en terrains familiaux locatifs. Et pourquoi pas envisager une offre en accession-location, notamment par le Prêt Social Location Accession ?

Dans ce contexte la publication de la Charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illécitales signée le 6 décembre 2016 à l'initiative des Services de l'Etat et signée par un ensemble de partenaires (services de l'État, Procureur de la République, collectivités territoriales, entreprises et organismes publics) a suscité de grandes inquiétudes en Essonne et ailleurs. Elle a mobilisé toutes les associations accompagnant ces personnes souvent vulnérables économiquement et/ou d'un mode de vie différent. **La pétition remise à la Préfète de l'Essonne en juillet 2017 « Pour le respect de tous les modes d'habitat en Essonne et ailleurs ! » a rassemblé plus de 2000 signatures dont celle de SNL Essonne.**



Martine Platel

*L'ADGVE Association Départementale "Gens du voyage" de l'Essonne est reconnue d'intérêt général.

Créée en 1972, l'ADGVE a pour but de faire reconnaître les droits de la population Tsigane, Gens du voyage et des familles ayant le même mode de vie.

Notre association oeuvre à la prise en compte des Gens du voyage dans les politiques publiques sociales, sanitaires, scolaires, économiques, culturelles et urbaines.

**PDALHPD Plan Départemental de l'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS
DU 17 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE



CONCERT
EXPOSITIONS
SPECTACLES
CINÉ-DÉBATS
CONFÉRENCE

JOURNÉE DES SOLIDARITÉS
SAMEDI 25 NOVEMBRE
DE 14H A 23H
MAISON ET CINÉMA JACQUES TATI

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR MAIRIE-ORSAY.FR



Le dimanche 3 décembre à 16h, en clôture du festival à Orsay, conférence débat sur le logement avec Michel Pouzol et Alain Régnier.

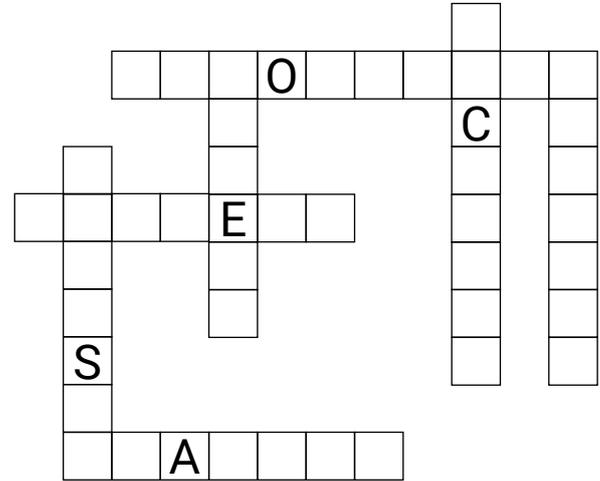
Le 8 juin 2017 à BLC (Bruyères-le-Châtel) on fête le départ de Noël, stagiaire de Séraphin, par un goûter exotique.



Mots à placer

INSOUCIANT
SOMMEIL
BOISSON
SOLEIL

NUAGEUX
VACANCES
TEMPETE



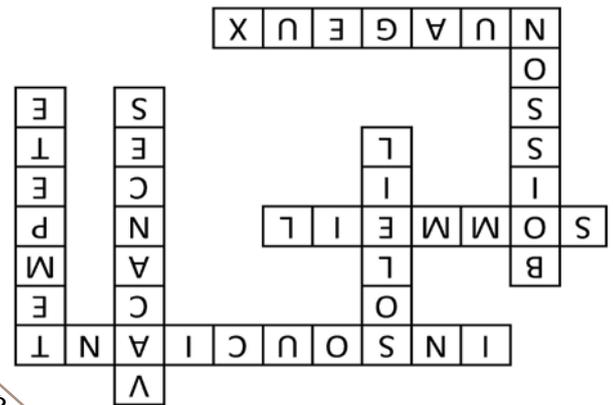
SOLUTION

Les vendredis de juin au café éphémère de Palaiseau

Des locataires des Pensions de famille et de la Résidence-Accueil ont participé à une des journées proposées par le café éphémère. Quelques commentaires :

Chaïma : On a servi le café. C'était une bonne ambiance, c'était comme si les habitants de Palaiseau découvraient. Ce fut l'occasion de rencontrer des gens du GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle).

Mathias : C'était bien. Mais on pourrait à l'avenir proposer sur une ardoise dehors des gâteaux, des viennoiseries. La Pension de famille pourrait faire des pâtisseries et les servir.



Le café
L'EnTR'aCTe



8-15 juillet : séjour sur l'île de Ré

En ce beau samedi du 8 juillet, c'est le départ à 11 pour l'île de Ré : 9 résidents des 3 différentes pensions de famille d'Etampes, Bruyères-le-Châtel et Palaiseau et de la Résidence-Accueil de Massy, accompagnés de Bernard et de Louise.

Après plusieurs heures de route, nous voici enfin arrivés à destination, fatigués mais heureux.

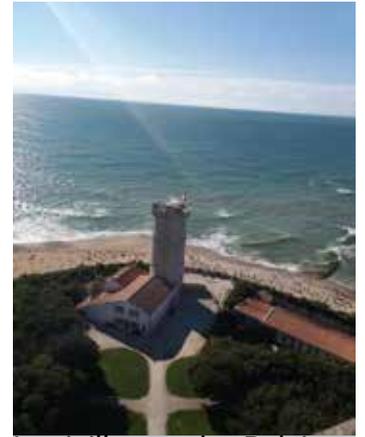
Après une bonne nuit de sommeil bien méritée et réparatrice et après un super petit déjeuner nous sommes tous en forme et pouvons enfin profiter de nos vacances.



Devant chez le glacier : Guy et sa fille Gwendoline, Chaïma et Annick



L'escalier du phare des Baleines



La vieille tour des Baleines vue du phare : seules Gwendoline et Louise ont monté les 257 marches du phare d'où est prise la photo de la vieille tour des Baleines

Entre baignades et visites de cette merveilleuse île la semaine passe très vite. Il y a beaucoup d'animaux sur cette île en plus des chiens qui aboient, il y a des chevaux, des ânes et des lapins. Mario s'est même amusé à mettre des pièges et a eu une surprise en trouvant une chaussure ! Quelle rigolade ! ;-)

Il y a des marchés où on a pu acheter des souvenirs, du fromage de chèvres, des chapeaux pour Chaïma et Fabienne, et du poisson pour Bernard... Un bon repas en perspective !

On a découvert les talents de cuisinière de certaines d'entre nous dont Louise avec ses hamburgers et ses talents d'organisatrice.

La mer est à 50m, il fait un temps splendide hormis quelques gouttes le matin très tôt car il faut vous dire que notre Mario se réveille à l'aube et réveille quelques-uns d'entre nous, mais c'est vraiment bon enfant et il nous fait tellement rire que c'est vite oublié... Nous avons la visite de France et de Patrick de SNL qui sont eux-mêmes en vacances sur l'île.



Le port de Saint-Martin-de-Ré : c'est là qu'on s'est promené, qu'on a acheté des souvenirs, qu'on a mangé des moules frites.



L'auto-tamponeuse : «Là je n'en pouvais plus de m'empêcher de rire» (Annick) !

Il y a une super entente entre nous, et nos deux chefs BERNARD et LOUISE ne sont pas les derniers à faire des blagues. Comme à MAJORQUE des amitiés

se créent. Nous avons passé une EXCELLENTE semaine, nous avons visité l'usine de savons au lait d'ânesse.

L'île est magnifique ainsi que les restaurants, surtout ceux de fruits de mer ainsi que les délicieuses glaces et les gaufres du meilleur glacier de l'ILE.

UN GRAND MERCI A SNL ET UN PROMPT RETABLISSEMENT A NOTRE AMI MARIO

Annick.

18 juillet : retour à Briard

Suite à une première visite l'année dernière à Briard pour récupérer des émaux, nous avons pu faire de nombreuses créations. Afin de poursuivre cette activité, plusieurs résidents ont souhaité y retourner cette année.

Le site est assez impressionnant vu les grands espaces avec des morceaux de faïence sur le sol. On peut y trouver des boutons également... Cette année on a cherché davantage des émaux de couleurs...

Après notre récolte, pour profiter de cette journée, nous avons choisi de faire une promenade rafraîchissante en bateau sur le canal. Et vu la chaleur importante ce jour là, c'était bien apprécié. Ce fut l'occasion de découvrir pour certains le fonctionnement d'une écluse.

Pour l'année prochaine nous avons choisi de prendre le petit train pour découvrir la ville...

Sandrine Macé



La recette de FLAMMENKUCH de Christelle

Avis aux cuisiniers néophytes...

Voici les ingrédients :

- 1 pâte feuilletée
- 1 pot de crème fraîche semi-épaisse
- 2 paquets de lardons nature
- 3 oignons

La préparation :

Prenez un plat à tarte, déposez avec délicatesse la pâte feuilletée dans le plat. Coupez le surplus de papier.

Piquez avec une fourchette toute la surface de la pâte feuilletée.

Étalez une partie de la crème fraîche sur la pâte, y déposer les oignons préalablement coupés.

Rajoutez les lardons en les disposants de façon égale sur l'ensemble de la surface de la pâte.

Rajoutez une couche de crème.

Mettre au four à 190° jusqu'à cuisson de la pâte et des lardons.

C'est prêt, régalez-vous ! N'en abusez pas trop, vous pourriez prendre quelques kilos...

Je suggère en accompagnement, une salade verte avec avocat et petites crevettes.

Christelle Journet de la Maison de la Source





Julie Peres : un bénévolat original et bien utile

Nous nous sommes donné rendez-vous en face de la bibliothèque du Plessis-Pâté un mercredi après-midi, pendant que sa fille était à son cours de théâtre et que son fils faisait ses devoirs.

Je vois arriver une jeune femme dynamique, pleine d'énergie accompagnée de son fils qui se rend à la bibliothèque pour faire ses devoirs. Il fait beau, et sur ce, nous décidons de rester dehors pour profiter des rayons du soleil automnal !

Et tout de go, Julie me dit avec un large sourire : « je n'ai pas fait beaucoup pour SNL ! ».

Julie, a 39 ans, 3 enfants (un de 8 ans et deux de 10 ans) et travaille au sein du Groupe Crédit Agricole à Massy.

Dans son milieu professionnel on parle d'elle comme d'un OVNI : car elle aime partir à la découverte de nouveaux territoires et sortir des sentiers battus !

Plus jeune, Julie a intégré une classe préparatoire qui lui a permis d'être admise à l'École Nationale des Statistiques et de l'Administration Economique de Rennes. En parallèle, elle s'est formée à la gestion et à l'économie. Statisticienne, mais également experte en études marketing, elle a ensuite orienté sa carrière vers les Ressources Humaines. Comme elle le dit, elle est passée des chiffres à l'humain. En 2013 elle a découvert SNL, car le Crédit Agricole Solidaire a un partenariat avec SNL.

Les Missions bénévoles Solidaires du Crédit Agricole mettent en relation des collaborateurs désireux de s'engager et d'offrir du temps et des compétences, avec des associations partenaires en recherche de bénévoles et sélectionnées par le Groupe. Cela tombait plutôt bien car elle venait d'obtenir un diplôme de montage en opération immobilière (à l'époque financé par le DIF - Droit Individuel Formation - maintenant CPF).

A l'époque, elle souhaitait ardemment devenir bénévole et elle avait rencontré Gille Ruaud ancien directeur de SNL Essonne, François Henry-Amar et Michel Enjalbert, mais elle n'avait pu finalement donner suite immédiatement.

En 2016, SNL « revient dans sa tête » et Julie, prend contact avec Sandra Leroy qui lui présente tout ce qu'on peut faire en tant que bénévole à SNL au sein d'un Groupe Local ou en soutien du siège. Ce qui l'intéresse, c'est d'aider la maîtrise d'ouvrage ! Elle rencontre aussitôt Sandra Da Rocha et Valérie Guehenneux, et comme Julie le dit : « Bingo, Valérie lui fait une proposition » : **cartographier les communes de l'Essonne en termes d'infrastructures de transports, d'accès routiers, de taux de logements sociaux, de zones éligibles aux prêts aidés.... Tout cela afin d'optimiser les implantations et faciliter la prospection de SNL.** Elle s'y est mise lorsqu'elle avait un peu de temps : le plus long a été de récupérer les données et que celles-ci soient à jour. Et voilà son outil est construit, et il sera d'une grande aide pour Valérie mais aussi pour notre CA et pour les bénévoles en recherches d'opportunités immobilières !

Julie aimerait faire encore beaucoup de choses, pourquoi pas de la prospection ou du suivi de travaux ? Mais elle sait aussi garder le cap sur ses priorités : passer du temps avec ses enfants, faire des balades en moto, soutenir son compagnon très investi dans le club de rugby et prendre du temps pour danser le Rock et voir des amis !

Sainte-Geneviève-des-Bois : une belle journée d'été

Le mardi 11 juillet, nous nous sommes retrouvés bon pied bon œil pour aller passer la journée à Babyland : nous étions 15 : 9 enfants et 6 adultes, la plus petite avait juste 2 ans et pour la plus âgée nous taisons son âge car quand on est tous ensemble pour s'amuser on a tous une âme d'enfant ! Les manèges, circuits, grande roue et autre toboggan ont fait le bonheur de tous. Le temps a été clément, ni trop chaud ni trop frais ! Le temps de partager un bon pique-nique et hop les petits étaient déjà repartis. Nous n'avons qu'une envie c'est de recommencer !

Renée et Marie-Noëlle



Le toboggan de Babyland

Merci aux amis de SNL de la part des GLS de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Saint-Michel-sur-Orge : une dynamique se met en place !

Faire ensemble ! Faire avec les locataires, les bénévoles, les salariés, les donateurs, tous les amis sympathisants qui nous soutiennent de multiples façons et parlent de SNL autour d'eux, les associations, mais aussi les élus à tous les niveaux, les responsables en mairie...!

A toutes ces personnes les GLS de Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois avaient envie de dire MERCI, merci pour tous ces gestes de soutien car sans eux, rien n'aurait été possible pour créer ces passerelles qui placent l'habitat au cœur de notre action.



Nous les avons donc conviées à venir passer un moment d'échanges conviviaux autour d'un buffet le samedi 30 septembre. Une cinquantaine de personnes ont répondu à notre invitation. La mairie de Sainte-Geneviève avait mis le hall de l'accueil de la Maison des Services Publics à notre disposition.

Plusieurs élus et des responsables de services municipaux étaient également présents. L'occasion de redire qu'entre nous tous il y a un intérêt commun qui peut se décliner en une complémentarité effective d'action face à cette mission citoyenne du logement, chacun agissant à sa place, avec ses moyens propres pour faire œuvre commune.

Cette rencontre était aussi l'occasion de présenter le projet de réhabilitation de 10 logements à Villemoisson, de remercier la municipalité d'avoir accepté l'aventure SNL et de commencer à réunir des Villemoissonnais autour de ce projet. François, un pilier de la MOI (Matrise d'Ouvrage d'Insertion), était présent et pouvait présenter le projet.

Nous avons aussi souhaité qu'au travers de témoignages, nos amis comprennent ce qui nous anime malgré nos limites et nos maladresses humaines qu'il nous faut humblement reconnaître. Séraphin avait accepté de présenter son parcours au sein de SNL et comment il conçoit son rôle d'hôte de pension de famille. Puis une ancienne locataire de la maisonnée de Ste-Geneviève a aussi évoqué son parcours depuis son arrivée en France, les soutiens qu'elle a rencontrés, ce qu'elle a découvert et apprécié dans son pays d'adoption qu'est devenue la France. Ces témoignages ont bouleversé l'assemblée et le buffet préparé par les groupes locaux a été le bienvenu pour évacuer les émotions et poursuivre les échanges en toute amitié.

Depuis ce samedi 30 septembre, nos agendas se sont vite remplis, élus et citoyens souhaitant nous rencontrer pour aller plus loin dans la connaissance de SNL. De notre côté, à Sainte-Geneviève nous étions demandeurs d'échanges avec les autres associations : une journée citoyenne projetée par la municipalité le 2 décembre pourrait-elle être l'occasion de concrétiser cette chaîne de la fraternité ?

Francine Rouy

SNL se mobilise dans 40 forums associatifs de l'Essonne !

SNL investit les forums des associations.

Cette année, SNL était présente au forum des associations dans une quarantaine de communes de l'Essonne. Les bénévoles se sont mobilisés pour assurer une présence active de SNL au sein de leur commune mais pas seulement. Des bénévoles sont venus tenir le stand SNL dans des communes où des logements SNL seront prêts à accueillir de nouvelles familles comme à Briis-sous-Forges, Montgeron, Egly, Auvers-Saint-Georges et d'autres bénévoles sont venus tenir le stand SNL dans des communes où il n'y a plus de GLS comme à Leudeville et Arpajon. En effet, la présence de SNL au forum des associations est très importante pour faire connaissance avec les habitants, présenter le projet SNL, créer des partenariats avec d'autres associations, trouver de nouveaux donateurs ou de nouveaux projets. Merci pour votre mobilisation. J'en profite pour vous dire que l'année prochaine, nous devons encore plus nous mobiliser car un grand nombre de nouvelles communes accueilleront des familles SNL (Saintry, Boutigny, Ollainville, Villemoisson, Boissy-le-Sec, Forges-les-Bains, Fontenay-lès-Briis, Juvisy, Brunoy, Gometz-la-Ville...) !



Sandra Leroy, chargée de mission pour la Vie Associative

Un week-end associatif à Sainte-Geneviève-des-Bois

Les 9 et 10 septembre comme dans beaucoup de communes, se tenait le forum des associations à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Nous étions 9 pour accueillir, à tour de rôle, les visiteurs et aller à travers les stands, vers ceux qui ne nous connaissaient pas, rencontrer les associations avec lesquelles nous sommes très souvent en contact.

Nous avons pu rencontrer les élus et des acteurs de la municipalité.

Avec nos t-shirts rouges et nos ballons, nous étions « identifiés » et portions haut les couleurs de SNL. Et puis, nous proposons également des confitures faites maison, qui attiraient quelques gourmets et ce fut pour nous l'occasion d'entrer en contact et d'échanger avec les visiteurs.

4 personnes vont déposer une demande de logements et 3 personnes souhaitent mieux découvrir notre association : nous allons très vite reprendre contact elles !



Palaiseau



Auvers



Auvers



Sainte-Geneviève



Cerny

Massy-Verrières



Massy



Auvers



"Entre 2 averses, ou en profitant du refuge du stand, de nombreuses visites ont eu lieu, souvent intéressées, parfois intéressantes... Nous avons reçu deux demandes de logement à Massy. Nous avons aussi rencontré des personnes qui pourraient devenir bénévoles au sein de notre GLS (2 à Verrières; 4 à Massy). Lieux de rencontres et d'échanges sympathiques et pourquoi pas fructueux : une proposition d'opération immobilière pourrait se concrétiser dans les temps à venir !"



Leudeville



Auvers



Palaiseau



Palaiseau



Egly



Cerny



Orsay



Arpajon



Inauguration à Auvers-Saint-Georges

Mercredi 28 juin la cour de l'école d'Auvers-Saint-Georges était animée de façon un peu particulière : c'était l'inauguration des trois logements temporaires aménagés par SNL dans les combles de l'école. Trois ménages pourront poser leurs valises dans les deux studios et le T2. Ils seront accompagnés par Arnaud Arly, Travailleur Social et par deux bénévoles du Groupe Local de Solidarité (GLS) voisin d'Etrechy en attendant qu'un groupe local se mobilise.

La municipalité d'Auvers est très engagée dans ce projet d'utilisation sociale des bâtiments dont elle a la charge. Le rez-de-chaussée est réservé aux classes maternelles.



Avant



Après

Au premier étage l'EPNAK (Etablissement Public National Antoine Koenigswarter) qui a sollicité à nouveau SNL pour la réhabilitation des locaux, loge depuis 2016 des personnes handicapées. Les combles, sont maintenant complètement transformés en logements temporaires SNL.

Une manière originale en plein cœur de ville de vivre cette mixité sociale dont il est si souvent question en paroles.

Françoise Bastien

Un projet original à Cerny : logements SNL et café associatif dans le même bâtiment

Sandra, notre chargée de mission pour la vie associative, nous avait conseillé d'aller voir Michel Mombrun à Cerny, un de ces villages du presque Sud de l'Essonne où SNL est implantée de façon bien différente de ce qui se vit dans les zones très urbanisées du département. Par ailleurs les pages locales du *Républicain* et du *Parisien* avaient fait état d'une vie associative dynamique et pleine de promesses dans laquelle Michel avait toute sa place.

Nous n'avons pas été déçues et après une heure et demie d'entretien mené tambour battant nous avons un peu le tournis tellement l'activité de cet homme de « 76 ans et 55 ans de vie associative » est multiple mais toujours appuyée sur la participation la plus large possible des habitants du coin : carnivals annuels (pour le premier c'est Monsieur le Curé, un « émigré » venu de la République Populaire du Congo qui a sonné les cloches pour mobiliser la population), *Fête de la Pomme*, participation au

Printemps des poètes et à *Lire et faire Lire, Un enfant un arbre* (plantation d'un arbre à chaque naissance), AMAP... L'association AVEC, Agir et Vivre Ensemble dans nos Communes, dynamise et coordonne toutes ces activités.

Et SNL dans tout ça ?

A Cerny il n'y a pour l'instant qu'un logement et qu'un accompagnateur, Michel. Mais à la Ferté-Alais il y a deux logements et pas très loin à Boissy-le-Cuté un GLS accompagne les locataires de trois logements.

2015, à Cerny le café-restaurant, dernier commerce du village encore en vie, est à vendre dans un petit immeuble de deux étages. Michel se renseigne. Des agences immobilières sont intéressées : des acquéreurs se proposent mais Florence Carteron la propriétaire ne veut vendre que si le café reste un café, un lieu de rencontre donc. Elle est inflexible malgré quelques offres financièrement intéressantes.



Michel Mombrun

Michel, dans une vie antérieure au ministère du Cadre de vie et du Logement de Marie-Noëlle Lienemann, avait fait la connaissance d'Etienne Primard, un des fondateurs de SNL et c'est tout naturellement que, partageant le goût de l'aventure entrepreneuriale au service des plus démunis, ils s'étaient retrouvés pour mettre sur pied quelques projets assez mirifiques. Finalement c'est celui-là qu'ils ont retenu : la promesse de vente à SNL a été signée par Florence en juillet 2017. La mairie facilite la démarche et cédera la licence du café à l'association gestionnaire. SNL sera le maître d'ouvrage pour réhabiliter le rez-de-chaussée en café associatif et les deux étages en logements SNL. Pour le café un bail sera établi à l'association « Café associatif de Cerny » qui, en cours de constitution et porté par AVEC, définira et gèrera les activités : bar, brasserie, jeux, animations, journaux, services ... Le café doit pouvoir tenir la route financièrement.

Florence est contente : son café reste un lieu de rencontres et les locataires n'auront pas à aller bien loin pour se trouver au centre de la vie du village. Anne Olivier, responsable du petit GLS de Boissy-le-Cuté s'est investie dans la réussite du projet : une dynamique dont on peut espérer qu'avec Arnaud Arly, le travailleur social en charge du secteur elle suscitera de nouveaux bénévoles.



Etienne Primard, Michel Mombrun, Florence Carteron, Anne Olivier

Pour le financement de la réhabilitation elle-même c'est le processus habituel : les fonds propres constitués par les donateurs de SNL ont servi de base aux subventions des pouvoirs publics mais pour l'aménagement et l'équipement du café, voire à terme l'embauche de salarié(s), c'est le « Café associatif

de Cerny » qui doit trouver le financement : les adhérents paient une cotisation, ils peuvent être « adhérents donateurs » en acceptant un prélèvement pendant 12 mois d'une somme allant de 2 € à 40 € ou bien en donnant de leur temps de façon réglementée. Président de l'association Michel peut, grâce à la notoriété que lui a donnée sa carrière, solliciter les pouvoirs publics et la Banque Populaire Rives de Paris donne un sérieux coup de pouce à l'entreprise.



PROJET A
3 Rue de l'Église 91 CERNY
Modifications sur côté latérale et principe pour création des accès CAFÉ, logements étages et création d'un WC handicapé pour la partie commerciale.



Plans de François



Ce sont donc, comme pour toutes les activités qui animent la vie de Cerny des citoyens ordinaires qui ont été à l'initiative de ce projet. Ils n'ont pas attendu d'y être autorisés par les pouvoirs en place : ils ont agi localement mais sans se replier sur eux-mêmes : « oui à un développement local mais non au bocal ! » Pour ce qui va s'y vivre, dans ce café, comme le dit Michel : « il y a des décisions qui ne doivent pas se décréter, il faut miser sur le temps pour convaincre si une chose est utile ou non ». Michel est un fonceur pour lancer les projets mais il sait aussi laisser du temps au temps pour que chacun s'approprie la démarche et les lieux. Que SNL se trouve à l'aise dans une telle démarche ne surprendra personne !

Françoise Bastien, Marie-Noëlle Thauvin

Essonne : Le "Désert" du nord-est

Rassurez-vous les amis, le réchauffement climatique n'a pas encore transformé le nord-est de l'Essonne en annexe du Sahara ! Si je vous parle de désert, il ne s'agit que d'un désert d'implantation de notre association. La ville de Crosne touche au Val-de-Marne à l'endroit où l'Yerres se jette dans la Seine. C'est aussi pourquoi nous appartenons à la Communauté d'Agglomérations dont le doux sigle est CAVYVS. Les quatre dernières lettres signifiant tout simplement Val d'Yerres Val de Seine. Elle comporte neuf villes de taille et de populations diverses représentant en tout 177000 habitants.



Or, jusqu'à présent, le seul GLS y existant est celui de Crosne et SNL y gère 11 logements sur trois sites.

Une proportion de 1 logement SNL pour 16 000 habitants dans l'agglomération, on ne peut pas vraiment dire que nous soyons une force très présente sur le front de la lutte contre le mal-logement. A Yerres la proportion est de 1 logement SNL pour 2600 habitants.

En tant que membre du Conseil d'Administration de SNL-Essonne, je me devais d'être le correspondant de l'un des intergroupes. C'est à cette occasion que je remarquai le splendide isolement de notre petite équipe ; nous y étions en effet associés à des GLS de la région de Corbeil (qui fait partie d'une autre communauté d'agglomérations).

Lorsque Bruno Dhont dont je vous ai déjà parlé nous rejoignit, je lui parlai de ce déséquilibre et nous tombâmes d'accord pour tenter d'y remédier. Comme il connaissait quelqu'un à la mairie de Brunoy (26000 habitants) il prit rendez-vous et obtint notre première opportunité, la réhabilitation d'une maison présentant un potentiel de six logements, la maison de la rue des Grès à Brunoy.

Pour la petite histoire, cette maison fut, un temps, le domicile du dernier bourreau de la République ! Elle donne sur le stade municipal et est à 15 mn à pied de la gare de Brunoy (RER D).

A Brunoy, nous atteindrons une proportion de 1 logement SNL pour 4300 habitants, ça n'est pas terrible mais c'est déjà presque 4 fois mieux !

Il n'y a «plus qu'à» passer des plans à la réhabilitation !



Heureusement nous ne sommes pas les seuls à pratiquer la pêche aux opportunités : les services de SNL Essonne ont appris que la Fondation Abbé Pierre, avec laquelle nous entretenons d'excellents rapports (elle représente à elle seule près de la moitié des dons à notre association, en intervenant en particulier pour compléter des budgets d'investissement un peu trop courts) renonçait à un projet de réhabilitation sur Montgeron (24000 habitants). SNL a donc proposé ses services. Cette réalisation, dont les travaux ont commencé cet été représente 5 logements PLAI accompagnés.

Là encore notre score progressera : 1 logement SNL pour 4800 habitants.

Il y a deux ans, nous avons déjà participé en tant que coorganisateur à un forum sur le mal-logement à Montgeron en compagnie de Habitat et Humanisme (cette association créée par un spécialiste du logement social devenu prêtre, Bernard Devert, et présente sur l'ensemble du territoire, l'est très peu en Essonne). L'initiative de ce forum est à porter au compte du Secours Catholique qui couvre les paroisses de Montgeron, de Yerres et de Crosne. L'avantage bien évidemment, c'est que les contacts établis à cette occasion nous permettent de compter sur l'aide de cette association. C'est évidemment loin d'être négligeable. Ce n'est pas le tout de créer des logements, il faut aussi démultiplier l'action de notre GLS en suscitant la création de nouveaux groupes dans toutes les communes où nous nous implantons. C'est pourquoi nous avons sollicité des services municipaux de Montgeron pour pouvoir tenir un stand lors du Forum des associations du 9 septembre. Là encore, de nombreux contacts ont été établis pour préparer la suite. Avant même le début des travaux, nous avons demandé et obtenu une entrevue au curé de Montgeron pour lui présenter notre action et sommes convenus avec lui d'intervenir, à la fin d'un office pour



proposer aux personnes intéressées une visite de chantier commentée par un spécialiste de la rénovation. Un mail sera adressé aux contacts pris lors du forum pour leur faire la même proposition.

D'ores et déjà, nous avons trouvé une personne dans le centre ville qui accepte que son adresse soit celle du nouveau GLS et que son appartement serve aux premières réunions. Plusieurs autres personnes, dont l'une est particulièrement motivée par l'accueil des migrants ainsi que d'anciens locataires de SNL relogés dans les HLM de Montgeron sont prêts à nous prêter main-forte.



Lors de cette action nous avons été épaulés par le service de Sandra Leroy à SNL-Essonne, dont l'une des tâches consiste à favoriser la création de nouveaux GLS. Elle travaille en étroite collaboration avec les services spécialisés de SNL-Union. Nous avons bénéficié du kit traditionnel pour l'animation de notre stand, avec le roll-up, les ballons SNL pour les enfants, l'étude d'impact social de SNL pour 2016, les flyers habituels pour devenir bénévoles et un fichier de recto décrivant les caractéristiques de SNL Essonne et un verso à créer en fonction des actions propres à chaque GLS. Du bon boulot. Tous ces documents, qu'ils viennent de SNL Union ou de SNL Essonne constituent une aide irremplaçable.

L'initiative ne vient pas toujours de nous : c'est ainsi que la maîtrise d'ouvrage de notre siège de Marolles-en-Hurepoix reçut un jour un mail d'une personne qui se révéla être un de nos donateurs, M. Blondel. Habitant à Quincy-sous-Sénart, il avait repéré un bâtiment sur lequel figurait un permis de construire accordé à une société immobilière, lequel permis de construire datait d'une dizaine d'années, sans qu'aucuns travaux n'aient été effectués sur ce site. Informé par Valérie Guéhenneux qui dirige ce service, Bruno Dhont téléphona au secrétariat de la Mairie et demanda un rendez-vous à la Maire de Quincy, Mme Christine Garnier. A sa plus grande surprise, il obtint un rendez-vous dans les jours suivants. C'est ainsi que le jour

dit, nous eûmes le plaisir de rencontrer Madame la Maire, accompagnée par son responsable de l'urbanisme. Notre délégation comportait Jean-Marc Prieur, notre nouveau directeur, qui prenait tout juste ses fonctions, Valérie, Bruno et moi-même. Si je m'attarde sur cette entrevue, c'est parce qu'elle se déroula dans une ambiance délicieusement et totalement inattendue. Nous avons en face de nous des responsables parfaitement conscients du problème du mal logement. Le responsable de l'urbanisme nous apprit que ce bâtiment, avant de servir de Poste, avait été l'école des filles de la commune où sa grand-mère avait été élève ! Mme Garnier nous informa aussi que la remise en état de ce bâtiment était l'une des promesses de sa campagne lors des dernières élections.



En clair, il arrive que nos propositions de réhabilitation soient tout à fait les bienvenues. Il reste à négocier le rachat du bâtiment avec la société qui en est l'actuel propriétaire. Mais d'ores et déjà nous savons que nous pourrons compter sur l'appui des autorités municipales.



Vous savez l'intérêt que nous portons à notre insertion dans L'EPCI de nos neuf communes, vous comprendrez donc aisément notre satisfaction, lorsque nous apprîmes que Mme Garnier est également la vice-présidente de la CAVYVS, la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine chargée du logement !

Je sais bien que la fortune sourit aux audacieux, mais sans aller jusqu'à parler d'audace, avouez qu'il n'est pas désagréable d'avoir un peu de chance de temps en temps, et là, la chance n'est pas seule en cause. Un grand merci à M. Blondel

Nous avons encore un projet en cours dans une autre commune, mais nous attendrons qu'il soit plus engagé pour vous en parler. J'ai déjà assez abusé de votre attention pour cette fois !

Michel Julian, responsable du GLS de Crosne

Vous souhaitez agir en faveur du logement ? Participez à SNL financièrement

Les dons collectés par SNL Essonne sont intégralement affectés à la création et à la réhabilitation de logements. L'activité 2016 de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion a permis :

- de mettre 16 nouveaux logements en service, notamment à Bures-sur-Yvette, Massy, Etrechy, Dourdan.
- 17 logements ont été ou seront inaugurés en 2017.
- le service étudie la faisabilité de nombreux autres logements.

La création de logements dépend de vos dons. Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs.



Nous avons besoin de vous parce qu'ils ont besoin de nous.

FAIRE UN DON

En versant un don à SNL, vous bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous versez 100€ cela ne vous coûte que 25€ (loi Coluche)

Mme, M. :

Entreprise :

Adresse :

Tel. ou/et mail :

Je soutiens Solidarités Nouvelles pour le Logement et joins un don de : €

Groupe de la commune de :

Siège

Autorisation de prélèvement automatique

A retourner, accompagné de votre RIB ou IBAN, à :
Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° national d'émetteur : 43 27 96

Avec l'autorisation ci-dessous remplie :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Fait à : le :

Signature :

FAIRE UN PRÊT

Les dons à SNL Essonne sont utilisés à 100% pour la création de logements. Le financement de chaque logement est assuré en grande partie par des subventions qui ne sont obtenues que si l'association apporte 10% à 15% du prix de revient en fonds propres, constitués essentiellement de dons.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification de subventions mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

Les prêts ne portent pas d'intérêt. Ils permettent le fonds de trésorerie nécessaire en attendant les subventions sans recourir à des emprunts dont les frais viendraient alourdir les charges.

Je prête sans intérêt, pour 3 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Je prête sans intérêt, pour 9 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Fait à : le :

Signature :

LIVRET AGIR & CARTE AGIR

- un livret d'épargne classique dont la moitié des intérêts annuels est reversée à SNL et bénéficie de la réduction d'impôts liée aux dons.

- une carte bancaire classique qui génère, de la part de la banque, un don pour SNL à chaque utilisation par son détenteur.

Contact (pour plus de renseignements :

Pierre Grimaud, au **01 42 01 72 00**

ou par mail : **p.grimaud@snl-union.org**)

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur le site www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et Twitter.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Jean-Marc Prieur – Rédaction en chef : Françoise Bastien.

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Marie-Noëlle Thauvin.

Ont participé à ce numéro : Annick, Françoise Bastien, Hervé de Feraudy, Marie-France Delouis, Christelle Journet, Michel Julian, Sandrine Macé, Chantal Penar-guear, Martine Platel, Renée, Francine Rouy, Marie-Noëlle Thauvin, Brigitte Vanderhaghen.

Maquette : Frédéric Bouchon.

Illustrations : Romain Barrier, Elian Guibert, Léonor Pardon, François Petetin, nombreux photographes amateurs.

Tirage : 2 400 exemplaires / Imprimé par Adunat Communication

Édition Novembre 2017 / Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org